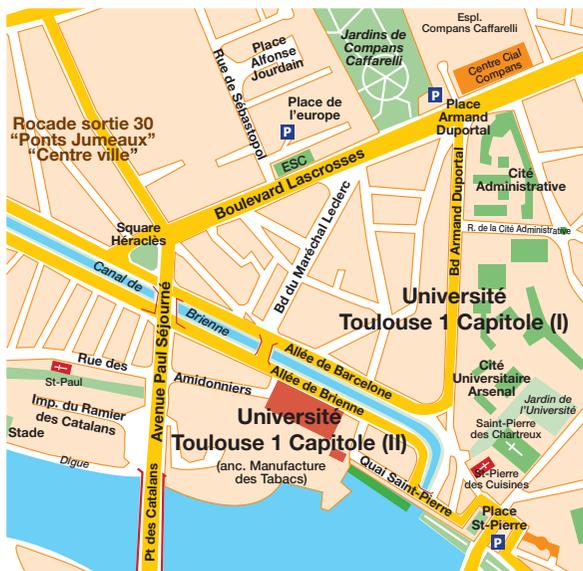


INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA MANIFESTATION

Amphi ISAAC (*colloque*)
Manufacture des Tabacs
21, Allée de Brienne - 31000 Toulouse
Tél : 05.61.12.87.24
Courriel : iejuc@ut-capitole.fr
Site internet : www.iejuc.com



Métro : ligne B - Arrêt Compans Caffarelli

L'AGRICULTURE DANS LA LOI D'AVENIR

Master 2 Droit et Gestion des entreprises agricoles
et agroalimentaires



Vendredi 27 Juin 2014

Université Toulouse 1 Capitole
Manufacture des Tabacs - Amphi ISAAC

L'AGRICULTURE DANS LA LOI D'AVENIR

Master 2 Droit et Gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires
Université Toulouse 1 Capitole, Amphi ISAAC, Manufacture des Tabacs

Programme

Matin

9h00 - Allocution d'ouverture

Présidence

Didier KRAJESKI

Professeur, Université Toulouse 1 Capitole, IEJUC

9h15 - Introduction du colloque

Didier KRAJESKI, *Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

LA LOI D'AVENIR, QUELLE ORIENTATION ?

1 – LA DOUBLE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

9h45 - L'environnement, fil rouge de la loi d'avenir

Carole HERMON, *Maître de conférences HDR,
Université Toulouse 1 Capitole, Responsable du Master 2 Droit et Gestion
des entreprises agricoles et agroalimentaires, IEJUC*

10h15 - Le GIEE

Bruno LION, *Directeur adjoint DRAAF Midi-Pyrénées*

10h45 - Discussion

11h00 - Pause

2 – L'ACTION SUR LES STRUCTURES AGRICOLES

11h15 - Les modifications concernant les coopératives,
les organisations de producteurs et interprofessions

Jean-Jacques BARBIERI, *Professeur, Université Toulouse 1 Capitole*

Karine NIVET, *Adjointe à la direction du service juridique,
Coop de France*

12h00 - Le renforcement de la politique d'installation
en agriculture

Thierry TAURAN, *Maître de conférences HDR, Université de Lorraine*

Après-midi

Présidence

Carole HERMON

Maître de conférences HDR, Université Toulouse 1 Capitole, IEJUC

14h00 - Le renforcement du contrôle des structures

Henri FERRIE, *Avocat au barreau d'Albi, SELARL La Clé des Champs*

14h30 - Les modifications concernant les structures
de l'exploitation agricole

Benoît GRIMONPREZ, *Maître de conférences HDR,
Université de Poitiers*

15h00 - Discussion

15h15 - Pause

3 – LA PRÉSERVATION DU FONCIER

15h30 - La lutte contre l'artificialisation des terres

Benjamin TRAVELY, *Notaire*

16h00 - Le renforcement du rôle des SAFER

Hubert BOSSE-PLATIERE, *Professeur, Université de Bourgogne*

4 – LES MESURES CONCERNANT LES RELATIONS COMMERCIALES AGRICOLES

16h30 - Le recours à la médiation

Karine NIVET, *Adjointe à la direction du service juridique,
Coop de France*

17h00 - Discussion

17h15 - Clôture du colloque

Cocktail